

Etat Civil

Du 01/09/2018 au
31/01/2019

Mariages

01/09 : Alexia Lebranchu et
Evan Legarson22/09 : Alexandra Guérin et
Nicolas Lelyon22/09: Morgane Lanternier et
Wilfried FREMI21/10: Ana Maria Cavalho de
Oliveira et Dominique Mesnier14/11: Julie Tellier et
Steven Sicard

Naissances

01/09 : Maëlle Lemarchand

11/09: Léon Billard

01/10: Charles Renaux

03/12 : Coralise Meunier

04/12: Soven Lacroix

10/12: Elise Ferrary-Jean

12/01: Kenzo Hardy

30/01: Anaé Sicard

Décès

05/09 : Paul Lelièvre 85 ans

28/09 : Stéphane Gautier 49 ans

01/10 : Louise Simon
née Brisset 91 ans

06/10: Jean Simon 75 ans

12/10: Marguerite Langlois 92 ans

24/10: Roger Ozouf 90 ans

22/10: Louise Ollivier 87 ans

01/11 : Jean Pierre Hasley 61 ans

22/11 : Jean Pierre Vautier 72 ans

23/11: Monique Picard
née Michaut 92 ans

27/12: Jean Claude Habert 81 ans

09/01: Jean Bienvenue 89 ans

20/12: Jacqueline Martel
veuve Quettier 90 ans

27/01: Michèle Lamy 90 ans



Entre vos mains ... la lettre n°1

Et voilà ... c'est la première, et il y en aura beaucoup d'autres.

Un petit rappel, pour nos nouveaux lecteurs. La lettre paraît tous les deux Conseils Municipaux avec des comptes rendus faciles à lire, en s'attachant à mettre en avant les thèmes qui concernent une majorité d'habitants. Pour ceux d'entre vous qui souhaitent un compte rendu complet et plus rapide, ils peuvent le télécharger en se

rendant sur le site Internet Portbail.fr rubrique 'Vie Municipale' comptes rendus conseils.

Cette lettre contient également des informations sur nos nouveaux commerçants, des rendez-vous sur notre agenda, des articles utiles à la vie de tous les jours et un état civil relatant nos bonnes nouvelles : mariages et naissances, mais également nos mauvaises : celles et ceux qui nous ont quittés.

Nous nous excusons sur l'actualité ancienne présente sur le site Internet, que nous devons bien sûr réactualiser, avec l'intégration spécifiques de pages pour nos communes historiques.

Nous avons décidé de faire paraître notre bulletin annuel « Port-Bail sur Mer Passionnément » vers le 15 juin, grâce à l'appui de nos artisans et commerçants. A très bientôt.

Serge LAIDET

Le mot du Maire ...

Depuis le premier janvier dernier, nos trois communes ont agrandi leur territoire. Notre nouvelle commune de Port-Bail sur mer atteint désormais 2887 hectares avec une population de 2778 habitants.

Il nous faut désormais, travailler à organiser et structurer notre nouvelle commune en respectant ses composantes c'est-à-dire les trois communes historiques. Ce que nous avons dit lors de nos échanges préparatoires, nous le mettons en pratique. Que ce soit au niveau

des travaux, du personnel, du budget, de la représentativité des élus. A ce sujet, l'ensemble des maires-adjoints ont tous des responsabilités dans la commune nouvelle et le tout, sans dépassement de l'enveloppe budgétaire réglementaire

Certes, il y a du travail et nos personnels toutes spécialités confondues, sont et vont devoir être durant encore quelque temps, très sollicités. Je voudrais les remercier et les féliciter pour leur engagement.

Côté budget, nous sommes et resterons très vigilants. Nous devons continuer à œuvrer en

bon père de famille c'est-à-dire, à ne pas dépenser plus que nous le pouvons. Cette fusion à terme, permettra de réduire nos dépenses mais courant 2019, les frais engagés pour l'organisation et l'harmonisation des nouveaux services a un coût. Ce ne sera pas le cas en 2020.

Néanmoins, nous allons préparer ce budget 2019 en y incorporant le maximum raisonnable d'investissements. Nous allons également rechercher dans tous les domaines, des économies afin de répondre à l'obligation d'équilibre budgétaire.



Le mot du maire suite ...

Une chose est pourtant à souligner, c'est l'entente des élus des trois communes qui ont la volonté d'aller de l'avant, de réussir ce challenge.

C'est aussi, la bonne entente de nos collaborateurs qui découvrent leurs nouveaux collègues et apprécient le travail en commun.

Oui il y a du travail. Mais nous constatons chaque jour que nous partageons la même volonté qui est de servir et

d'être à l'écoute de nos concitoyens.

Vive Port-Bail sur Mer et ses trois communes sœurs.

GUY CHOLOT



Votre nouvelle adresse

Votre nouvelle adresse, validée par les services postaux :

Monsieur ou Madame

N° Rue

Le nom de votre commune historique

50580 Port-Bail sur Mer

Vos anciens papiers d'identité ne sont pas à modifier ainsi que vos cartes grises. Vous modifierez seulement votre adresse lors de leurs renouvellements.

En cas d'appel des services de secours, et de police, bien préciser votre adresse complète (ci-dessus). Des noms de rues identiques pourraient retarder leur intervention.

Premier Conseil Municipal de Port-Bail sur Mer

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 15 Janvier 2019

C'est le premier conseil municipal de l'année et c'est le premier conseil de la commune nouvelle de Port-Bail-sur-Mer.

Installation du conseil municipal de Port-Bail-sur-Mer

- La présentation et le déroulement du conseil est présenté par Guy CHOLOT maire de Port-Bail commune d'accueil du conseil.

- Le doyen d'âge Jean Paul GOSSELIN préside la séance jusqu'à l'élection du Maire de la commune nouvelle.

- 36 conseillers sont présents et 4 absents ont donné un pouvoir.

- 2 candidats se sont déclarés : Guy CHOLOT et Jean Paul GOSSELIN

Ont obtenu :

Guy CHOLOT 33 voix

Jean Paul GOSSELIN 6 voix

Bulletin blanc 1 bulletin

Guy CHOLOT est déclaré élu et prend la présidence du conseil.

Installation des Maires délégués

- Il a été décidé que les Maires

des communes déléguées deviendraient de droit Maires délégués de leur commune Marie Joseph HAIZE Maire déléguée de Denneville, André ADE Maire délégué de St Lô d'Ourville.

Guy CHOLOT Maire délégué de Port-Bail

Pour ne pas cumuler les deux fonctions, Guy CHOLOT annonce qu'il va démissionner de Maire délégué et l'élection du nouveau Maire délégué aura lieu lors du prochain conseil municipal.

Fixation du nombre d'adjoints et élection de ceux-ci

- Le nombre maximum d'adjoints est fixé à 30% de l'effectif des conseillers, le conseil fixe la liste à 11 adjoints. Après le vote la liste obtient 36 voix contre 3 nuls et 1 blanc.

- Sont élus adjoints:

Alain LANGLOIS, Cécile

TIPHAIGNE, Serge

LAIDET, Joël ALIX,

Stéphane LECOURT,

Raymonde DESPROGES,

René DE SMET, Nicole

SAVARY, Michel

LEGAILLARD, Fabienne

LETELLIER et Christine PERREE.

Création et élection d'un conseiller délégué

- Armand HAMEL est élu conseiller délégué.

Création de conseils communaux

- Les conseils communaux sont créés et se composent des anciens adjoints et conseillers municipaux pour chaque commune déléguée. Ces conseils communaux présidés par le Maire Délégué, doivent être des groupes de propositions, qui devront être débattues par les commissions.

Fixation du nombre d'adjoints aux maires délégués

- Les conseils communaux sont créés et se composent des anciens adjoints et conseillers municipaux pour chaque commune déléguée.

- Le conseil admet 4 adjoints pour Port-Bail, 3 adjoints pour Denneville et 3 adjoints pour St Lô d'Ourville

Régime indemnitaire des élus

Dans un souci d'équité les 3 maires délégués auront une indemnité identique ainsi que les 11 adjoints. Pour rester dans l'enveloppe budgétaire, Maire, Maires délégués et adjoints ont accepté de baisser le taux de leurs indemnités. Le tableau des indemnités est consultable en mairie de Port-Bail sur Mer et dans les mairies annexes.

Création d'un emploi fonctionnel de la commune pour le poste de Directeur Général des Services

- Madame Virginie RICHTER est désignée à ce poste

Dissolution des CCAS existant et création du CCAS de la commune nouvelle

- Les CCAS de Port-Bail et de Denneville sont dissous et le CCAS de Port-Bail-sur-Mer est créé et composé de 8 membres désignés parmi les élus et de 8 membres désignés par le Maire parmi la société civile. La commune de St Lô d'Ourville avait déjà dissous son CCAS.

Elections des membres de la

Conseil du 15/01 suite ...

commission d'appel d'offre

-Monsieur le maire est Président de la commission, les titulaires élus sont Serge LAIDET, André ADE et Marie Joséphe HAIZE, les suppléants élus sont René DE SMET, Cécile TIPHAIGNE et Alain LANGLOIS.

Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le conseiller Jean Paul GOSSELIN est désigné pour faire partie de cette commission.

Lieu du conseil municipal jusqu'en mars 2020 (date du renouvellement du conseil) le lieu de réunion du conseil sera la salle polyvalente de Port-Bail-sur-Mer.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
AUX RISQUES D'ISOLEMENTS PAR LA MARÉE
TIDE RISK AWARENESS CAMPAIGN

“ LA MARÉE NOUS A ISOLÉS ”
“ THE TIDE HAS ISOLATED US ”

En Manche et mer du Nord, 154 opérations liées aux isolements par la marée ont été recensées en 2017.
C'est trois fois plus qu'en 2016.

In the Channel and the North Sea, 154 operations related to tide have been conducted in 2017.
It's three time higher than in 2016.

CONSULTEZ LES HORAIRES DE MARÉES - CHECK TIDAL SCHEDULES
EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE - IN CASE OF EMERGENCY, CALL

 **196**

Préfecture maritime
de la Manche et de la mer du Nord

www.premar-manche.gouv.fr  @premarmanche

Un second conseil d'organisation

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 29 Janvier 2019

Election du maire délégué de la commune de Port-Bail

Suite à la démission du maire délégué de Port-Bail, le conseil est appelé à élire un nouveau maire. Seul Serge LAIDET est candidat. Il est élu avec 32 voix et 2 nuls.

Composition de la commission communale des impôts directs

- La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) va choisir 8 titulaires et 8 suppléants parmi une liste de 16 titulaires et 16 suppléants de citoyens de plus de 25 ans présentés par la commune.

Listes consultables en mairie de Port-Bail sur Mer et dans les mairies annexes.

Désignation de 2 représentants au SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche)

- Sont élus : René DE SMET et Jean Paul GOSSELIN

Instauration des commissions thématiques permanentes et élection des membres

Pour mémoire, le Maire Guy Cholot est Président de toutes les commissions.

Voir tableau en encart

Débats sur les commissions Associations jeunesse – sports.

Xavier Poisson propose de la diviser car elle est importante. Guy CHOLOT en tient compte et la commission associations jeunesse-sports affînera ses répartitions en

créant des sous-commissions.

Urbanisme

Sur cette commission, il a fallu procéder à un vote à bulletin secret, Monsieur Jean Paul Gosselin qui était également candidat n'a pas été élu avec 5 voix d'écart.

DETR subvention d'Etat pour des projets d'investissements

- Le conseil approuve les propositions de Monsieur le Maire : Construction de la salle de motricité : Subvention de 63000€, travaux et accessibilité de l'école de Denneville de 45000€.

Subvention à l'école de Port-Bail pour les activités piscine et char à voile

- Le conseil approuve ces subventions

Char à voile : 1750 € pour 20 élèves de CM1/CM2

Piscine : 3472 € pour 70 élèves de la GS au CM2.

Demande de participation à un voyage scolaire pour enfants scolarisés hors commune

Le conseil après un vote (par 20 voix contre 16), refuse la participation en ce qui concerne les élèves de Port-Bail scolarisés à Notre Dame de Saint Sauveur, soulignant qu'il y avait deux écoles et un collège à Port-Bail sur Mer et que le choix de certains parents, même justifié, ne permet pas de subventionner les activités d'autres établissements scolaires.

Le Conseil Municipal de St Lô d'Ourville ayant déjà donné son accord en 2018 pour

Mairie de Port-Bail sur Mer

02 33 87 52 00

Télécopie : 02 33 04 39 90

Message : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en chef : Serge Laidet

Articles : les membres de la commission communication

Photos : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, DRAC, Correspondants de presse locale.



Retrouvons nous sur notre page Facebook « mairie de Port-Bail » et sur notre site Internet

Bientôt

Le nouveau logo de Port-Bail sur Mer



Suite Conseil du 29/01

une participation, justifiant ce choix car n'ayant sur son territoire précédent, de groupe scolaire, cette décision sera donc respectée. Marie Josèphe HAIZE demande à ce que les décisions précédentes des Conseils Municipaux des communes historiques soient conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire. La commission « Scolarité » donnera un avis sur les décisions à prendre pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Tableau de transfert des emplois vers la commune nouvelle Cela concerne 29 agents titulaires et 10 agents contractuels

Administration générale

-Les délibérations de 35 à 50 sont consacrées à la gestion et au fonctionnement du personnel. Celles-ci sont consultables en mairie de Port-Bail sur Mer et dans les mairies annexes. Le Conseil se termine à 23h30 par un tour de table de présentation des élus, demandé par Xavier POISSON.

Prochain conseil municipal

mardi 26 février 2019 à 20h30



Agenda

22-2: belote salle St Héliier 13h30
23-24-2: foire aux livres église Notre-Dame
25-2: atelier p'tits faïenciers OT
4-3: atelier p'tits faïenciers OT
10-3: repas de l'Amicale Denneville Denwiler. Ouvert à tous
15-03: concours de tarot salle des sociétés Port-Bail 20h.
16-03: APE soirée année 80 salle polyvalente 19h30
16 au 24-3: exposition du peintre DOMALAS église Notre Dame
30-31-3: foire aux livres église Notre-Dame
30-03: Tour de Normandie Cycliste de 13h30 à 15h
2-4 au 15-5: Exposition voix de femmes Médiathèque Port-Bail
8-4: atelier p'tits faïenciers OT
12-4: belote salle St Héliier 13h30
13-4: course cycliste la Gainsbarre. Départ 14h

13-4: théâtre: L'herbe au diable au Normandie St Sauveur 20h30
14-4: théâtre: L'herbe au diable au Normandie St Sauveur 14h30
15-4: atelier p'tits faïenciers OT
19-4: concours de tarot salle des sociétés Port-Bail 20h
20-4: repas costumé dansant St Héliier 20h
20 au 22-4: salon des céramistes église Notre-Dame
25-4: Ville en scène IALMA salle omnisports 21h
27-28-4: 23-24-2: foire aux livres quai Aubert
28-4: vide grenier APE salle omnisports
29-4: atelier p'tits faïenciers OT

Renseignements : Office de Tourisme du Cotentin bureau de Port-Bail 02 33 04 03 07

Incivilités ... comment faire ...



Bouteilles de verres dans des sacs alors que le bac destiné au verre est à 2 m ! Carton jeté à terre alors que simplement en l'écrasant il pouvait rentrer dans le bac bleu, vieille gamelle qui bien sûr pouvait être déposée en déchetterie



Quel plaisir de s'acheter un nouveau téléviseur et quel plaisir de déposer cartons et polystyrène coincé derrière un compteur électrique en pleine tempête, avec la possibilité que toutes ces ordures se retrouvent dans le bourg où dans le havre

Merci à ces personnes de nous faire partager leurs détritux.

J'espère qu'ils se reconnaîtront.

Serge LAIDET Maire délégué

Tableau des commissions (à conserver)

Denneville	Portbail	Saint-Lô-d'Ourville	Denneville	Portbail	Saint-Lô-d'Ourville
Voirie – numéree : LECOURT Stéphane			Social : TIPHAIGNE Cécile		
M.Josèphe HAIZE	Serge LAIDET	Xavier POISSON	M.Josèphe HAIZE	J.P. GOSSELIN	Michel LEGAILLARD
Alain JEAN	J.P. GOSSELIN	André ADE	G. LEMONNIER	Denis PILLET	Annette LEDESERT
Alain LANGLOIS	Armand HAMEL	Joël ALIX	Nicole SAVARY	Christine PERREE	Lucien MARAIS
G. LEMONNIER		Pascal MESLIN	Karine MAUDUIT		
Bâtiments publics : ALIX Joël			Littoral : ADE André		
M.Josèphe HAIZE	Serge LAIDET	André ADE	Alain JEAN	Serge LAIDET	Joël ALIX
Frédéric GILLES	René DE SMET	Pascal MESLIN	M.Josèphe HAIZE	J.P. GOSSELIN	Michel LEGAILLARD
Alain LAISNE	R. DESPROGES	M. LEGAILLARD	Alain LAISNE	René DE SMET	Nicolas BEAUPERE
Stéphane LECOURT	Jacques LETANG	Pierre DODEMAN	Claire FERRARY	Jacques LETANG	Régine CLIN
Eclairage et illuminations : LETELLIER Fabienne			Tourisme : LAIDET Serge		
Alain JEAN	René DE SMET	André ADE	Stéphane LECOURT	J.P. GOSSELIN	André ADE
M.Josèphe HAIZE	Armand HAMEL	Joël ALIX	M.Josèphe HAIZE	René DE SMET	Lucien MARAIS
Alain LAISNE	Maurice ROUALLE	M.Françoise HAMEL	Alain LAISNE	C. MEUNIER	Cécile TIPHAIGNE
Stéphane LECOURT		Cécile TIPHAIGNE	Communication : LAIDET Serge		
Espaces verts : LEGAILLARD Michel			M.Josèphe HAIZE	C. MEUNIER	André ADE
M.Josèphe HAIZE	René DE SMET	Cécile TIPHAIGNE	Alain LAISNE	René DE SMET	M.Françoise HAMEL
G. LEMONNIER	Jacques LETANG	Nicolas BEAUPERE	Nicole SAVARY	Jacques LETANG	Cécile TIPHAIGNE
Nicole SAVARY	Maurice ROUALLE	Régine CLIN	Karine MAUDUIT		Annette LEDESERT
Karine MAUDUIT	C. MEUNIER	Pascal MESLIN			Julie MITCHELL
Personnel – sécurité ADE André					Lucien MARAIS
Alain LANGLOIS	Jean-Paul GOSSELIN	Joël ALIX	Cadre de vie : PERREE Christine		
M.Josèphe HAIZE	René DE SMET	Pascal MESLIN	G. LEMONNIER	Serge LAIDET	Michel LEGAILLARD
Alain LAISNE	Armand HAMEL	Cécile TIPHAIGNE	Frédéric GILLES	Armand HAMEL	Pierre DODEMAN
Stéphane LECOURT	Serge LAIDET		Stéphane LECOURT	Sarah HENRY	Cécile TIPHAIGNE
Finances : LANGLOIS Alain			M. HEURTEVENT	F. LETELLIER	Annette LEDESERT
M.Josèphe HAIZE	Serge LAIDET	André ADE	Commerces – marchés – cirques : DESPROGES Raymonde		
Alain LAISNE	J.P. GOSSELIN	M.Françoise HAMEL	Alain JEAN	René DE SMET	André ADE
Stéphane LECOURT	R. DESPROGES	Cécile TIPHAIGNE	Alain LANGLOIS	Jacques LETANG	Pascal MESLIN
	Denis PILLET	Annette LEDESERT	M.Josèphe HAIZE	C. MEUNIER	Michel LEGAILLARD
Culture et patrimoine : MEUNIER Christophe			Alain LAISNE		M.Françoise HAMEL
Alain JEAN	Jacques LETANG	André ADE			Cécile TIPHAIGNE
Nicole SAVARY	Maurice ROUALLE	Pierre DODEMAN			Annette LEDESERT
M.Josèphe HAIZE	Serge LAIDET	Cécile TIPHAIGNE	Cimetières : HAIZE Marie-Josèphe		
M. HEURTEVENT	Denis PILLET	Annette LEDESERT	Alain LANGLOIS	Elodie LELION	Régine CLIN
		Nicolas BEAUPERE	Nicole SAVARY	F. LETELLIER	Michel LEGAILLARD
Ecoles : HAIZE Marie-Josèphe				Denis PILLET	Pascal MESLIN
Stéphane LECOURT	Sarah HENRY	M.Françoise HAMEL			André ADE
Nicole SAVARY	C. MEUNIER	Cécile TIPHAIGNE	Réceptions – manifestations : DESPROGES Raymonde		
Claire FERRARY	Christine PERREE	Julie MITCHELL	Nicole SAVARY	Christine PERREE	Pascal MESLIN
		Annette LEDESERT	Karine MAUDUIT		Cécile TIPHAIGNE
Associations – jeunesse – sports : SAVARY Nicole			Urbanisme : DE SMET René		
Alain LANGLOIS	R. DESPROGES	Cécile TIPHAIGNE	M.Josèphe HAIZE	Jacques LETANG	André ADE
M.Josèphe HAIZE	C. MEUNIER	Annette LEDESERT	Alain LANGLOIS	Serge LAIDET	Julie MITCHELL
Karine MAUDUIT	Maurice ROUALLE	Julie MITCHELL	Frédéric GILLES	Christine PERREE	M.Françoise HAMEL
	Sarah HENRY		M. HEURTEVENT	Claude MATELOT	Nicolas BEAUPERE

Demande de Composteur à la Communauté d'Agglo

La Communauté d'agglomération du Cotentin, dans le cadre des actions permettant de favoriser la réduction des déchets, vous propose d'acquérir un composteur. Grâce à ce geste, la réduction des déchets résiduels peut s'élever jusqu'à 40kg / an et par habitant.

Deux modèles de composteurs vous sont proposés en fonction de la taille de votre terrain et de la composition de votre foyer. Si vous souhaitez des informations sur le compostage, contactez l'unité de prévention des déchets et développement du recyclage au 02.33.40.27.61 ou par mail : prevention.dechets@lecotentin.fr.

Pour bénéficier d'un composteur à tarif préférentiel, il suffit de remplir la partie basse de ce document et le renvoyer à : prevention.dechets@lecotentin.fr ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.

À sa réception, vous serez contactés par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous pour la livraison de votre composteur. Un guide d'utilisation et d'installation vous sera alors remis afin d'obtenir un compost de qualité. Le paiement ne s'effectue pas lors de la livraison, mais à réception d'un "avis des sommes à payer" de la trésorerie, après la signature d'une charte d'engagement. À retourner à l'adresse ci-dessous :

Communauté d'agglomération du Cotentin Unité de prévention des déchets et développement du recyclage 8, rue des vindits 50130 CHERBOURG EN COTENTIN ✉

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : 50580 **Commune de Port-Bail sur Mer**

Tel :

Souhaite la mise à disposition d'un **COMPOSTEUR INDIVIDUEL** de :

- 400 litres en échange d'une participation financière de 20 € *
- 600 litres en échange d'une participation financière de 35 € *
- Accessoire permettant de mélanger et d'aérer le compost 25 € *

* Mettre une X devant le matériel choisi



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la Communauté d'agglomération du Cotentin et le prestataire SULO, dans le but de traiter votre demande d'acquisition d'un composteur. Vos données personnelles sont conservées pendant le temps nécessaire à la fourniture de notre matériel et services associés et sont destinées à répondre à votre demande d'acquisition de composteur. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en adressant un courrier par voie postale à la Commune de Cherbourg-en-Cotentin - Délégué à la Protection des Données - 10, Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin ou en envoyant un mail à dpd@cherbourg.fr.